

4 LES FICHES ACTION

LUTTE CONTRE L'INSECURITE

ACTION 1 FICHE ACTION POLICE NATIONALE

Dans le cadre de la *territorialisation*, le site du M.I.N. de Rungis constitue le premier quartier du Secteur de Police de Proximité de Chevilly-Larue.

L'équipe de fonctionnaires affectée sur ce quartier spécifique, outre les missions traditionnelles qui lui incombent (rondes, patrouilles, accueil du public, enregistrements des plaintes, traitement du « petit » judiciaire) aura pour objectif également de :

- Renforcer la prévention à l'encontre des personnes et des biens par une présence de proximité renforcée, à l'occasion par exemple d'opérations de contrôle d'identité (article 78-2 du C.P.P. sur réquisition expresse de Monsieur le Procureur de la République de Créteil).
- Développer le partenariat avec la **Semmaris** ainsi qu'avec les autres administrations présentes sur ce site (Douanes, C.C.R.F., Services Vétérinaires), la Poste et établissements bancaires.
- Développer l'information entre les différents services intervenants et le public concerné.
- Utiliser les supports de communication destinés aux professionnels et aux usagers du M.I.N. de Rungis (par exemple, le journal du Marché de Rungis « **Rungis Actualités** ») pour faire passer les messages préventifs sur le thème de la sécurité.
- Assurer et améliorer la **sécurité routière** par une présence accrue des effectifs locaux et départementaux (C.D.C.S.R. et C.D.I.) lors d'opérations ponctuelles et inopinées pour la recherche d'infractions au Code de la Route (non respect du panneau stop, circulation en sens interdit, vitesse excessive, etc.) et ce, eu égard à la densité de la circulation routière sur le territoire du M.I.N. de RUNGIS.

De plus, des opérations ponctuelles ciblées conjointement avec des services spécialisés (U.T.I.L.E., Stupéfiants, Brigade Canine, Unité de Sécurisation des Transports en Commun, Compagnie Départementale de Circulation et de Sécurité Routière) seront effectuées afin de lutter contre l'immigration clandestine, le stationnement illicite des gens du voyage, le trafic et l'usage de stupéfiants, les infractions au Code de la Route.

Nonobstant ces interventions spécialisées ainsi détaillées, des unités départementales pourront être sollicitées pour renforcer la présence policière sur ce quartier spécifique du secteur considéré.

Le Groupe d'Intervention Régionale (G.I.R.) du Val-de-Marne pourra être amené à intervenir sur le site.

Enfin, des rencontres systématiques, avec le personnel de surveillance de la **Semmaris** et les professionnels, auront lieu pour la préparation et la mise en place de services d'ordre spéciaux à l'occasion de périodes sensibles (vente de muguet du 1^{er} mai, fêtes de fin d'année).

ACTION 2 CREATION D'UNE EQUIPE SPECIALISEE DANS LA LUTTE CONTRE LA MALVEILLANCE

Rappel de la priorité	Lutter contre la délinquance.
Rappel de l'objectif visé	Améliorer la tranquillité publique et lutter contre le sentiment d'insécurité vécu par les usagers du Marché de Rungis.
Intervenants	Semmaris (S.G.M.) – Police Nationale
Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En partenariat avec la S.G.M., veiller à la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • assurer une présence préventive • rassurer les usagers du M.I.N. • réagir aux situations d'infraction et de délinquance. ▪ <u>Autres actions</u> : <ul style="list-style-type: none"> • effectuer des rondes en véhicules et/ou à pied • répondre à toute sollicitation (information, assistance, secours, etc.) • attirer l'attention des contrevenants éventuels sur l'infraction au règlement intérieur • intervenir en cas de flagrant délit pour porter assistance aux personnes en danger • assurer la levée de doute sur alarme en liaison avec Sté de télésurveillance • avertir les forces de police en cas d'attaque, d'agression, de vol • rendre compte des problèmes rencontrés sur le terrain • rédiger les comptes rendus des événements (main courante).
Moyen	Société de Gardiennage

ACTION 3 SECURISATION PAR UNE INTENSIFICATION DU PARTENARIAT ENTRE LA SEMMARIS ET LES RESPONSABLES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Rappel de la priorité	Sécurisation des établissements financiers desservis par les sociétés de transport de fonds.
Rappel de l'objectif visé	Aménager des locaux desservis par les entreprises de transport de fonds, dans le but de sécuriser l'accès des véhicules et d'assurer une meilleure protection des convoyeurs de fonds : mise en conformité avec la loi du 10 juillet 2000 et du décret du 18 décembre 2000.
Intervenants	Semmaris - Police Nationale – Etablissements financiers – Sociétés de transport de fonds.
Moyens d'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la réalisation des aménagements de sécurité les plus sécurisants (sas ou trappons). ▪ Dédier soit un accès soit un emplacement de stationnement réservé à l'usage exclusif des véhicules de transport de fonds s'agissant de la réalisation des aménagements relevant de l'article 3 (sas ou trappons) du décret du 18 décembre 2000. ▪ Prévoir la réservation d'un emplacement de stationnement au plus près de l'accès de l'établissement desservi afin de réduire au maximum le cheminement piétonnier des convoyeurs depuis la voie publique s'agissant de la réalisation des aménagements de substitution de l'article 4.

ACTION 4 SECURISATION PAR BARREAUDAGE DES FENETRES DES BATIMENTS

Rappel de la priorité	Renforcer la sûreté des bâtiments.
Rappel de l'objectif visé	Eviter l'accès non contrôlé des bâtiments. Assurer une meilleure protection des bâtiments.
Intervenant	Semmaris
Moyens d'action	Mise en place de <i>barreaudage</i> .

ACTION 5 CREATION D'UNE CAISSE CENTRALE DANS LE PAVILLON DE LA MAREE

Rappel de la priorité	Prévenir les risques
Rappel de l'objectif visé	Réduire les transactions en espèces.
Intervenant	Semmaris
Moyens d'action	Centraliser les paiements dans un seul lieu sécurisé.

ACTION 6 SECURISATION DES TRANSPORTS DE FONDS DES GROSSISTES PAR DES SOCIETES SPECIALISEES

Rappel de la priorité	Prévenir les risques
Rappel de l'objectif visé	Inciter les grossistes à faire appel aux sociétés de transport de fonds pour éviter tout risque de vol.
Intervenants	Semmaris – Police Nationale
Moyens d'action	Messages préventifs, réunions avec les grossistes.

ACTION 7 SECURISATION DES CAISSES DES CONCESSIONNAIRES

Rappel de la priorité	Prévenir les risques
Rappel de l'objectif visé	Inciter les grossistes à renforcer leur local d'encaissement (vitres blindées, serrures adaptées, alarme, etc.) + supprimer ou sécuriser les fonds de caisse (coffre-fort).
Intervenants	Semmaris – Police Nationale
Contenu	Rechercher des sociétés spécialisées.

ACTION 8 LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE (CLANDESTIN)

Rappel de la priorité	Signaler les informations aux autorités compétentes.
Intervenants	Semmaris – Police Nationale – Gendarmerie – Douanes - Inspection du travail
Contenu	Mener des actions combinées avec les services compétents.

ACTION 9 LUTTE CONTRE LA VENTE AUX NON PROFESSIONNELS

Rappel de la priorité	Signaler les informations (règlement intérieur de la Semmaris)
Rappel de l'objectif visé	Assurer une surveillance accrue dans les Secteurs de Ventes
Intervenant	Semmaris – DDCCRF – D.S.F. – G.I.R.

ACTION 10 LUTTE CONTRE L'UTILISATION DES MACHINES A SOUS

Rappel de la priorité	Signaler les informations aux autorités compétentes.
Intervenant	Semmaris – Police Nationale – Gendarmerie – DDCCRF - Douanes
Contenu	Renforcer la surveillance au niveau des Secteurs de Ventes.

LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LA MALVEILLANCE

ACTION 11 UTILISATION D'UN SYSTEME D'ENREGISTREMENT VIDEO POUR PERMETTRE L'IDENTIFICATION DES AUTEURS DE DELITS

Rappel de la priorité	Renforcer la sécurité sur l'ensemble du Marché de Rungis.
Rappel de l'objectif visé	Améliorer le sentiment de sécurité. Améliorer la prévention des atteintes aux personnes et aux biens. Permettre l'identification des auteurs de délits.
Intervenants	Semmaris – Police Nationale.
Contenu de l'action	Installation d'un système d'enregistrement numérique. Installation de nouvelles caméras dans certaines zones à risques. Lecture et remise des enregistrements en cas de faits délictueux constatés.
Calendrier	2002/2003

ACTION 12 PROJET D'AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Rappel de la priorité	Renforcer la sécurité aux abords du Marché
Rappel de l'objectif visé	Améliorer la prévention tant des personnes que des biens. Améliorer la qualité des images vidéo.
Intervenant	Semmaris
Contenu de l'action	Augmentation du niveau de l'éclairage. Homogénéisation du flux lumineux au sol.

ACTION 13 PROJET DE RENFORCEMENT DES ACCES ET DES CLOTURES

Rappel de la priorité	Renforcer la sécurité aux abords du Marché
Rappel de l'objectif visé	Eviter l'accès non contrôlé sur le Marché de Rungis Assurer une meilleure protection du Marché.
Intervenant	Semmaris
Contenu de l'action	Remplacement des clôtures dégradées par des clôtures plus résistantes et difficiles à franchir. Création de nouvelles clôtures.

LES ACTES DE PREVENTION SUR LE MARCHÉ DE RUNGIS

ACTION 14 CREATION D'UN COMITE DE SUIVI

Rappel de la priorité	Anticiper et déjouer les actes de délinquance.
Rappel de l'objectif visé	Mise en place d'un comité de suivi pour prévenir et déjouer toutes les formes de délinquance, composé d'un réseau de partenaires pouvant se contacter en permanence.
Intervenant	Semmaris / Représentants des mandataires / Procureur de la République / Sous-Préfecture / Police Nationale / Gendarmerie / toute personne dont la participation pourrait s'avérer utile.
Contenu de l'action	Echange d'information Proposition d'amélioration de la sécurité.
Moyens	Réunion à définir à la demande expresse d'un intervenant.

